REPUBLIQUE DU BENIN

-----&&-----

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----&&-----

DECRET N° 2011-063 DU 18 MARS 2011

Portant Nomination et Elévation à titre Exceptionnel, Civil et Etranger dans l'Ordre National du Bénin de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSOU, Président de la République du Congo

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

CHEF DE L'ETAT

CHEF DU GOUVERNEMENT

GRAND – MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

Vu la loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;

Vu la loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant Réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la loi n°2002-17 du 07 Avril 2007 qui l'a modifiée et complétée ;

Vu le Décret N° 2010-350 du 19 juillet 2010 portant composition du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2009-051 du 02 Mars 2009 portant Nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;

Vu le Décret N° 2005- 473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON GUEZO en qualité de Vice -Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;

Vu les Décrets n^{os} 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant Nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

Vu La lettre n°042/MAEIAFBE/SGM/DPE/SC/D_2 du 03 février 2011 ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

DECRETE

Article 1er : Est nommé et élevé à titre Exceptionnel, Civil et Etranger dans l'Ordre National du Bénin à la dignité de Grand Croix pour prendre rang du lundi 05 février 2011, date de sa réception dans l'Ordre, Son Excellence Monsieur Dénis SASSOU NGUESSOU, Président de la République du Congo.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au journal officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 18 mars 2011

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand – Maître de l'Ordre National du Bénin.

Dr Boni YAYI

La Grande Chancelière de l'Ordre National du Bénin,

Dr. Koubourath OSSENI

Ampliations : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – HCJ 2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTERES 30 – GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 12 - DPE – DCC – INSAE3 – IGE – CSM – DCCT 3 – BN – DAN – ONIP 3 – UNB – FASJEP – ENA 3 – JORB 2 – INTERESSE 01.